

MWC TUNISIA

5. Travaux de plantation de caroubiers

a - Consistance des travaux

Selon les termes de références les travaux consistent en :

- Creusage de 300 trous de plantation de 50cm/50cm/50cm,
- Fourniture et transport de 34 m³ de terreau,
- Remplissage des trous déjà creusés par le terreau à hauteur de 0.1 m³ par trou en moyenne,
- Plantation de 300 plants de caroubiers.
- Arrosage immédiatement après la plantation à raison de 15 litres par plant.
- Fourniture et pose de grillage de forme circulaire pour la protection individuelle des plants dont 30cm seront enfoncées dans le sol.

Caractéristiques du grillage : - Type TT25/25/1m

- Longueur 1.7m
- Hauteur 1m



Caroubier

- Fourniture et pose de nattes de roseau pour la protection individuelle des plants de caroubier du côté du vent dominant (Nord-Ouest), à raison d'une natte de 1.5m de hauteur et de 1.5 m de largeur par plant,
- Installation d'une clôture en piquets de bois sur une longueur de 6 500 m, qui protégera la zone planté. Elle doit être réalisée avec des piquets ordinaires du type PO2 (Ø de 11 à 15 cm) de 2 m de hauteur,
- Ecorçage des piquets avant utilisation et leur peinture en huile de lin (ou huile de vidange de moteur) et par du vernis en 2 couches pour diminuer les attaques des insectes et assurer une plus grande longévité.
- Installation des piquets dans les trous remplis de béton de 30 x 30 cm sur une profondeur de 50 cm.
- Installation des piquets équidistants de 2ml.
- Etayage des piquets implantées sur les deux diagonales par des piquets PO2 de 2.5 m de longueur et ceux coupés en deux dans le sens de la longueur seront fixés en diagonales dans le même intervalle.
- Fixation des piquets des diagonales aux extrémités des autres piquets à l'aide de boulons inoxydables de 12

b - Zones concernées et quantité des travaux

La zone concernée par les travaux est situé au niveau de la montagne de Haouaria, elle est attenante à la route d'accès au massif, et se caractérise par la dégradation du couvert végétal liée au surpâturage, à l'érosion et aux conditions climatiques extrêmes (vents, embruns marins).

La superficie prévue pour la plantation de 300 plants de caroubier est de 2 Ha.

Les plants seront éparpillés sur toute la superficie et le linéaire de la clôture est fixé à 460m.



c - Durée

La durée d'exécution des travaux de plantation de caroubier ainsi que l'installation de la clôture est de 3 mois à partir de la date de réception du bon de commande par l'entrepreneur.

Les travaux débuteront fin Janvier/ Début Février 2005.

d - Coûts

L'offre qui a été retenue pour la réalisation de la totalité des travaux est de 9 902.240 DT TTC.

e - Moyens humains et matériels

Les moyens matériels et humains qui seront utilisés par l'entreprise se répartissent comme suit :

- **Personnel** : Un chef de Chantier, des ouvriers
- **Matériel** : Un tracteur, une citerne, des pelles, des binettes et tout autre matériel jugé nécessaire par les deux parties

F - Contrôle des travaux

Le contrôle des opérations de creusage des trous, amendement organique, plantation, mise en place de brise-vent individuel et installation de clôture sera assuré par les responsables de l'Arrondissement des forêts du CRDA de Nabeul, en coordination avec l'équipe de la cellule Opérationnelle Locale du projet C.O.L.

La responsabilité de suivi technique incombant au CRDA, les P.V.(s) de réception seront effectués par leurs soins et seront signés par le coordinateur Local et l'Ingénieur de la Cellule Opérationnelle Locale du Projet.

Un cahier de chantier sera tenu, dans lequel seront mentionnées toutes les actions entreprises et sera signé par les services du CRDA, l'ingénieur de la COL et l'entrepreneur.

Les moyens matériels qui seront mis à la disposition de l'équipe de suivi consistaient :

- CRDA : 1 véhicule Tout Terrain ,
- COL : 1 véhicules tout terrain.

h - Commentaires

- Cette action a été l'objet d'une convention spécifique entre l'APAL et le CRDA de Nabeul afin de fixer les engagements des deux parties.
- Des réunions, des séances de travail et des visites de terrain entre l'équipe de la COL du projet et l'équipe de l'Arrondissement des Forêts de Nabeul, ont permis d'arrêter les principales modalités pratiques d'interventions sur la grotte aux chauves-souris.



Séance de travail sur terrain